

English
italien español
srpski portug es
العربية Deutsch

Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

www.mondialisation.ca Concernant le CRM Contact Devenez membre Magasin en ligne

Le 1 mai 2012 «Le printemps qu b cois»: manifestations et r pression poli



- Accueil
- Articles R cents
-  tats-Unis
- Canada
- Am rique latine & Cara be
- Europe
- Afrique subsaharienne
- Russie et CEI
- Moyen Orient
- Oc anie
- Asie

- Guerre USA OTAN
- Histoire, soci t  et culture
- Crise  conomique mondiale
- Crimes contre l'humanit 
- Environnement
- P trole, Gaz de schiste, Transnationales
- Pauvret  et in galit s sociales
- Militarisation
- 11 sept. Guerre au
- Droits humains et  tats
- Loi et  tats
- Biotechnologie et OGM
- Droits des femmes
- D sinformation m diatique
- Politique et religion
- Nations Unies
- Science et m decine
- Services de renseignements

Recherche

Archives
Index des Auteurs

RSS | Ce qu'est le RSS

Visitez notre site web
GlobalResearchTV
GRTV
GLOBAL RESEARCH TV

Silence de l'Occident : La colonisation de la Palestine continue

par Chems Eddine Chitour



Mondialisation.ca, Le 27 avril 2012

Envoyer cet article   un(e) ami(e)
Imprimer cet article

0 submit 98 41
Digg reddit share Tweet

« Qui donne ne doit jamais s'en souvenir. Qui re oit ne doit jamais oublier. » Proverbe h breu

L'Occident , dit-on, est riv  sur les droits de l'homme qui sont bafou s en Syrie, sur les massacres dont se serait rendu coupable Omar el Bechir contre le Soudan-Sud. De plus, on pousse l'Iran dans ses derniers retranchements. Pendant ce temps, paisiblement, Netanyahu annonce la r gularisation de colonies sur le territoire de Cisjordanie r duisant inexorablement la Palestine   un certain nombre de quartiers dans un ensemble totalement juif. «On nous dit que les condamnations internationales pleuvent apr s l'annonce par Isra l de la construction de 1100 logements dans la colonie juive de Gilo   J rusalem-Est occup  et annex . Pour les Palestiniens, c'est une provocation de plus, quelques jours apr s la demande palestinienne pour la reconnaissance d'un Etat   l'ONU.   En annon ant ces nouvelles colonies, Isra l dit  non    la reprise des n gociations,   la solution   deux Etats, a d clar  Saeb Erekat, le chef des n gociations palestinien, donc les Am ricains, les Europ ens, les Russes et l'ONU sont confront s   1100  non  de la part de Netanyahu: son gouvernement a choisi les colonies et pas la paix.   Paris condamne ces nouvelles constructions, Londres appelle Isra l   revenir sur sa d cision. Les Etats-Unis se sont d clar s «profond ment d cus»: le Premier ministre isra lien a laiss  entendre qu'il n'avait pas l'intention de d cr ter un nouveau gel de la colonisation pour convaincre les Palestiniens de revenir aux n gociations, Mahmoud Abbas a r affirm  dimanche qu'il ne n gocierait pas avec Isra l sans un gel   complet  de la colonisation. (1)

C' tait d j  en septembre 2011... M me sc nario cette semaine: le gouvernement isra lien a annonc  mardi la l galisation de trois colonies en Cisjordanie. Les implantations de Bruchin et Rechelim, dans le nord des Territoires occup s, et celle de Sansana, dans l'extr me Sud, construites dans les ann es 1990, voient leur statut passer de «colonies sauvages»   celui de «colonies l gales», au moins pour la loi isra lienne, puisque le droit international consid re toutes les colonies comme ill gales. L'organisation de gauche isra lienne «La Paix maintenant», qui milite contre la colonisation des Territoires palestiniens, a soulign  que c' tait la premi re fois depuis 1990 qu'un gouvernement isra lien l galisait de nouvelles colonies. » «Le gouvernement isra lien actuel montre quelle est sa politique, qui est de construire des colonies plut t que d'avancer vers la paix», a d clar  Hagit Ofra, une porte-parole du mouvement. Les autorit s isra liennes ont expliqu  qu'il ne s'agissait que d'une

«régularisation», et non d'une création de nouvelles colonies ou d'une extension de colonies existantes. Pour elles, la décision ne change pas la situation sur le terrain. Les gouvernements israéliens successifs se sont régulièrement engagés depuis les années 1990 à ne pas construire de nouvelles colonies, et, depuis la signature en 2003 de la «feuille de route», plan de retour vers la paix, établi sous l'égide américaine, à démanteler les «colonies sauvages» établies par les colons sans autorisation préalable des autorités.

Un camouflet aux Palestiniens

Pendant qu'Israël continue sur sa lancée faisant fi de tous les conseils et des dizaines de résolutions du Conseil de sécurité (compte non tenu des vetos américains) Abbas, dans une fuite en avant pathétique, écrit à son bourreau et le supplie de négocier sur les lignes de 1967. On lit la double réponse:

« Le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu a reçu mardi 17 avril une lettre du président palestinien Mahmoud Abbas le mettant en demeure de revenir aux bases du processus de paix, lors d'une rencontre à Jérusalem avec deux émissaires palestiniens. Le Premier ministre palestinien, Salam Fayyad, qui devait diriger la délégation palestinienne selon des responsables israéliens et palestiniens, n'a pas pris part à la rencontre. «Israël et l'Autorité palestinienne sont déterminés à parvenir à la paix», a assuré le bref communiqué de M.Netanyahou, en ajoutant que ce dernier transmettrait sa réponse au président Abbas «dans les deux semaines». Le président palestinien appelle Israël à reprendre les négociations de paix sur la base des lignes d'avant juin 1967, avec des «échanges de territoires mineurs et mutuellement agréés» et du gel total de la colonisation, y compris à Jérusalem-Est. Il demande en outre, pour reprendre les pourparlers, qu'Israël «libère tous les prisonniers palestiniens», en particulier ceux incarcérés avant les accords d'Oslo (1993). La première réponse est donnée par Ehoud Barak. Le ministre de la Défense israélien, Ehoud Barak, a réitéré mardi la position de son gouvernement pour «des négociations sans conditions préalables», rejetant a priori les exigences palestiniennes. (2)

Pourtant, l'un des émissaires a qualifié de «sérieuse» la rencontre, qui a duré une heure dans la résidence du Premier ministre israélien à Jérusalem. « M.Netanyahou va étudier la lettre sérieusement et donner sa réponse dans les deux semaines», a-t-il confirmé. La deuxième réponse est indirecte, c'est justement l'implantation sauvage de 3 colonies. On sait que Netanyahu, longtemps partisan déclaré de la colonisation, est particulièrement attentif à ne pas mécontenter le puissant lobby des colons. Sa coalition gouvernementale est largement constituée de partisans de la colonisation, qui forment aussi un bloc important au sein de son propre parti, le Likoud. Netanyahu a déjà fait l'expérience de l'influence électorale des colons lors de sa défaite de 1999. Depuis son retour au pouvoir, il louvoie entre les pressions internationales, en particulier américaines, opposées à la colonisation, et celles qui s'exercent en faveur des colons à l'intérieur de son gouvernement. (3)

L'annonce de cette légalisation a été prise comme un camouflet par l'Autorité palestinienne. «Cette décision est la réponse à la lettre de Mahmoud Abbas à Netanyahu», a déclaré le porte-parole du président de l'Autorité palestinienne, Abou Roudeina. Mahmoud Abbas a envoyé la semaine dernière une lettre au Premier ministre israélien, lui demandant une nouvelle fois de geler la colonisation et de s'engager à négocier sur les bases des frontières de 1967. Aux yeux de la communauté internationale, toutes les colonies sont illégales, qu'elles aient ou non été autorisées par le gouvernement israélien. Plus de 340.000 colons israéliens habitent en Cisjordanie et plus de 200 000 dans des quartiers de colonisation à Jérusalem-Est. On se souvient comment le vice-président Joe Biden a été humilié en pleine visite officielle, il venait à Tel-Aviv demander aux Israéliens d'arrêter la colonisation, pendant son séjour le cabinet israélien annonce la construction de 1600 logements. Mieux encore, Israël a refusé d'accueillir une délégation d'experts venus enquêter sur les conséquences de la colonisation dans les territoires occupés. Ban Ki-moon si prompt à dégainer s'agissant des pays faibles est étrangement muet. Pas de plainte, pas de saisine du Conseil de sécurité on ne saura jamais ce qui se passe. Ban Ki-moon nous avait déjà habitués à ce deux poids, deux mesures avec l'enterrement du rapport Goldstone mais aussi en poussant au vote de la résolution 1973 qui a abouti au lynchage de Kadhafi. Des milliers de morts en Libye et pas d'enquête!!

Le problème des prisonniers Palestiniens

A toutes les avanies subies par la population palestinienne il faut y ajouter le problème des prisonniers palestiniens qui ne sont pas considérés comme des prisonniers de guerre mais comme des détenus de droit commun. Les Nations unies ont tenu une réunion internationale à Genève, portant sur la question des prisonniers politiques palestiniens dans les prisons et centres de détention israéliens. Le Pr John Dugard a fait une présentation du statut des palestiniens engagés dans la résistance contre l'oppression israélienne. L'ancien Envoyé spécial de la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés, le Pr Dugard, a tracé un parallèle entre le traitement des opposants et les militants politiques de l'Afrique du Sud, et mis en évidence les similarités entre les deux régimes.(4)

« Israël ne reconnaît pas les Palestiniens engagés dans les activités résistantes contre la répression israélienne, comme combattants, opposants ou bien prisonniers «politiques». Afin d'éviter de donner une quelconque légitimité à leur cause, ils sont traités en tant que «terroristes», criminels ordinaires ou bien comme détenus sécuritaires. Le régime sud-africain traita Nelson Mandela ainsi que les autres prisonniers politiques de son genre, de façon similaire. En outre, Israël refuse à ses prisonniers politiques ayant la qualification de combattants, le statut de prisonniers de guerre. Il ne reconnaît même pas qu'il y a un conflit entre l'Etat d'Israël et le peuple palestinien qui exerce son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. (4) « Israël s'identifie à l'apartheid sud-africain en refusant de signer le Premier Protocole des Conventions de Genève. Les clauses du protocole, et les avantages des Conventions de Genève pour l'OLP en tant que mouvement de libération nationale, ne sont donc pas contraignants pour Israël. (...) Ainsi, contrairement à leurs obligations en vertu du droit

international conventionnel, les tribunaux israéliens ont rejeté l'argument que les combattants de la résistance palestinienne sont engagés dans une guerre d'autodétermination et peuvent donc prétendre au statut de prisonnier de guerre. En outre, les tribunaux israéliens ont, ces dernières années, utilisé l'excuse que les combattants de la résistance palestinienne ne parviennent pas à se conformer aux lois des conflits armés et n'ont donc pas droit au statut de prisonnier de guerre. (...) La plupart des combattants palestiniens sont jugés par des tribunaux militaires, malgré la préférence du droit international humanitaire pour l'impartialité des tribunaux civils. Ces tribunaux sont dirigés par des juges militaires sans indépendance, et siégeant à des hauteurs inaccessibles, parfois à huis clos, appliquant une loi militaire inaccessible, ayant peu d'égard pour les règles d'une procédure régulière. En général, les militants palestiniens n'ont même pas la possibilité de confronter la puissance occupante, face à une audience publique et devant des juges impartiaux appliquant la loi régulière.(4)

On apprend aussi que pour protester contre le sort inhumain qui leur est fait, les prisonniers palestiniens ont entamé une grève de la faim qui est naturellement ignorée par les médias occidentaux et pour cause. On lit sur le site de Solidarité avec la Palestine»:

«Ce 17 avril, 3500 prisonniers ont refusé les plats servis par l'administration pénitentiaire israélienne. 1200 d'entre eux sont entrés dans une grève de la faim illimitée. En ce «Jour des prisonniers» pour la résistance palestinienne, les prisonniers politiques palestiniens demandent la fin de la politique des «rétentions administratives», qui permet à l'occupant de condamner des Palestiniens devant des tribunaux militaires à plusieurs années derrière les barreaux sans aucun motif d'accusation, ainsi que l'arrêt des pratiques d'isolement carcéral et l'autorisation des visites de familles originaires de la bande de Ghaza. Selon la responsable de l'Association de défense des prisonniers palestiniens Addameer, Sahar Francis, il s'agit de «la plus grande grève de la faim jamais enregistrée dans les prisons israéliennes». (...) Parmi les forces politiques israéliennes, seul le Parti communiste d'Israël a affiché son soutien public à la lutte des prisonniers palestiniens. Il faut rappeler que 4699 Palestiniens se trouvent actuellement dans les prisons de l'occupant israélien, dont 319 en rétention administrative.(5)

Quel est le sort de la Palestine?

Faut-il dissoudre l'Autorité palestinienne? Yossi Belin en est convaincu. Alain Gresh qui rapporte ses propos le présente:

« Il a été l'un des artisans de la négociation de ce qui devait s'appeler les Accords d'Oslo. Yossi Beilin fut aussi le signataire, avec Yasser Abdel Rabbo, des Accords de Genève d'octobre 2003, qui proposaient une solution au conflit. La lettre qu'il vient d'envoyer à Mahmoud Abbas est d'autant plus significative. Il appelle le président palestinien à «end this farce» (Foreign Policy, 4 avril 2012) - mettre un terme à cette farce des négociations. «J'avoue que je n'aurais jamais cru que le moment viendrait où il faudrait que je vous écrive ces mots. Je le fais parce que le président américain Barack Obama vous a convaincu de ne pas annoncer maintenant le démantèlement des institutions de l'Autorité palestinienne et de «rendre les clés» à Israël. Parce qu'il n'y a jamais eu de négociations sérieuses avec le gouvernement du Premier ministre Benjamin Netanyahu au cours des trois dernières années, C'est une erreur d'accepter la demande d'Obama, et vous pouvez y remédier.» «Vous et moi comprenons que la situation actuelle est une bombe à retardement. (...) Et de nos deux points de vue, l'échec de la solution à deux Etats risque de déboucher sur le retour d'une terrible violence. (...) » (6)

« Déclarer la fin du processus d'Oslo - justifiée par le fait que le chemin vers un accord permanent est bloqué - est la plus raisonnable des options non violentes pour remettre le sujet à l'ordre du jour et relancer les efforts en vue d'un règlement définitif. Dissoudre l'Autorité palestinienne et donner le contrôle des affaires quotidiennes à Israël serait une initiative que personne ne pourrait ignorer. «Après tous ces efforts, cependant, vous avez encore besoin de supplier le gouvernement israélien de débloquer l'argent des revenus de la douane; il vous faut encore mendier auprès des républicains au Congrès des Etats-Unis le transfert des fonds à l'Autorité palestinienne» (...) «N'hésitez pas un instant! N'acceptez pas la demande du président Obama, qui veut simplement qu'on le laisse tranquille avant la présidentielle. Ne laissez pas le Premier ministre Netanyahu se cacher derrière la feuille de vigne de l'Autorité palestinienne: imposez-lui, une fois de plus, la responsabilité du sort de 4 millions de Palestiniens. Restez à la tête de l'Organisation de libération de la Palestine, qui vous donnera le pouvoir de diriger les négociations politiques, si et quand elles reprennent. Le processus de paix ouvert à Oslo est mort et enterré. Il serait temps que les responsables européens le reconnaissent et arrêtent de réclamer la reprise de négociations «sans conditions» entre les deux parties.(6)

On le voit, le monde occidental- occupé par ses propres échéances notamment électorales laisse la bride sur le cou à Israël qui poursuit son chemin, la disparition inexorable du peuple palestinien en tant que nation. Il restera des lambeaux de confettis de territoires dans de futurs bantoustans un peu comme les réserves indiennes. Un siècle de combat se solde par la disparition d'une utopie d'une Palestine de tous ses habitants sans distinction de religion.

Professeur Chems Eddine Chitour

Ecole Polytechnique enp-edu.dz

1. <http://fr.euronews.com/2011/09/27/le-monde-s-indigne-face-a-de-nouvelles-constructions-dans-les-colonies-juives/>

2. Nétanyahou reçoit une lettre de doléances palestinienne Le Monde avec AFP, 18 04 2012

3. <http://www.lefigaro.fr/international/2012/04/24/01003-20120424ARTFIG00643-israel-legalise->

[des-colonies-sauvages-en-cisjordanie.php](#)

4. Electronic Intifada Traduit de l'anglais par Aladin pour Investig'Action

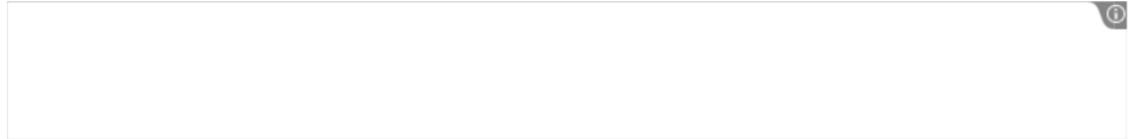
Cri du Peuple 1871:

<http://www.mleray.info/article-la-question-des-prisonniers-politiques-palestiniens-dans-les-prisons-et-centres-de-detentions-israel-103381028.html>

5. <http://solidarite-internationale-pcf.over-blog.net/>

6. Alain Gresh - Le Monde Diplomatique. Yossi Beilin: En finir avec «la farce» des négociations de paix
Le Monde.fr 16/04/2012

Chems Eddine Chitour est un collaborateur régulier de Mondialisation.ca. Articles de Chems Eddine Chitour publiés par Mondialisation.ca



Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

[Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation](#)

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site www.mondialisation.ca à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: crgeditor@yahoo.com

www.mondialisation.ca www.mondialisation.ca contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias: crgeditor@yahoo.com

© Droits d'auteurs Chems Eddine Chitour, Mondialisation.ca, 2012

L'adresse url de cet article est: www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=30570

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca
Site web par [Polygraphx Multimedia](#) © Copyright 2005-2009